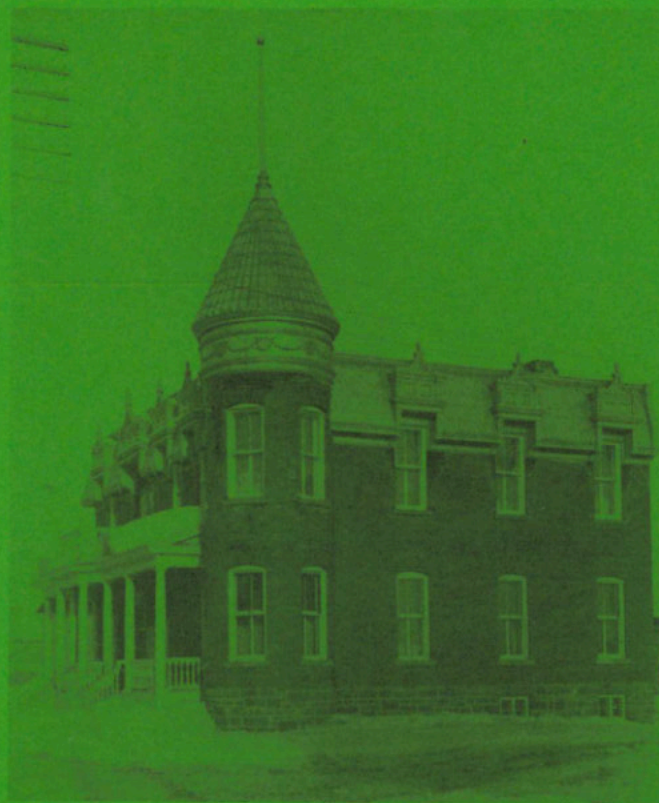


# Asticou

REVUE D'HISTOIRE DE L'OUTAOUAIS

Cahier n° 29

Décembre 1983



Maison du Dr.-Urgel Archambault,  
No. 132, rue Principale coin Courcelette,  
Hull, construite en 1905.

**SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'OUEST DU QUÉBEC**  
C.P. 1007, Place du Portage, Hull, (Québec)  
J8X 3X5



La Société historique de l'ouest du Québec publie depuis juin 1968 un cahier périodique, intitulé ASTICOU, premier toponyme de la ville de Hull, consigné par Champlain dans le récit de son premier voyage aux Chaudières le 13 juin 1613. ASTICOU est en effet un mot algonquin qui veut dire "chaudière".

#### La Société historique de l'ouest du Québec

Succédant à la Société historique du nord de l'Outaouais (1935-1938), la Société historique de l'ouest du Québec s'est fixée dès le début de sa fondation les objectifs suivants:

- a) étudier et faire connaître l'histoire de l'ouest du Québec;
- b) recueillir, classer et conserver tous les ouvrages, documents et objets se rattachant de près ou de loin à l'histoire de la région outaouaise;
- c) exercer, dans les limites de ses capacités, des pressions auprès des corps publics de l'ouest du Québec en vue de l'érection de plaques ou monuments commémoratifs, et de l'aménagement de musées d'intérêt historique régional;
- d) publier sous forme de cahiers périodiques le résultat de ses travaux, et ainsi stimuler la recherche et l'intérêt public à l'égard de l'histoire régionale;
- e) collaborer avec les divers organismes représentatifs de l'Outaouais québécois dans le domaine toponymique et touristique.

La Société historique de l'ouest du Québec exerce son activité surtout dans les cinq comtés suivants du Québec: Pontiac, Hull, Gatineau, Labelle et Papineau. Toutefois, rien ne l'empêche de s'intéresser à l'ensemble du territoire québécois.

#### COMITÉ DE LA REVUE

Rédacteur: Dr. L.-M. Bourgoin, A.M., Ph.D. O.D.

Administration et abonnements: Monique Larouche-Depratto

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Dr. Louis-Marie Bourgoin

Vice-président: Guillaume Dunn

Trésorière: Noëlla Dufresne

Secrétaire: Me Marie-Thérèse Marcil-Bourgoin

Archiviste: Georgette Mantha

Administrateurs: Ephrem Boudreau, Monique Larouche-Depratto,

Antoinette Boily-McKennon

## SOMMAIRE

Sommaire .....	1
Avant-propos .....	2
Dr. Joseph-Urgel Archambault, maire de Hull .....	Denise Latrémouille... 3
La vie intellectuelle et la société en Nouvelle-France .....	Réjane Thibault.. 10
Conclusion .....	29

## **AVANT-PROPOS**

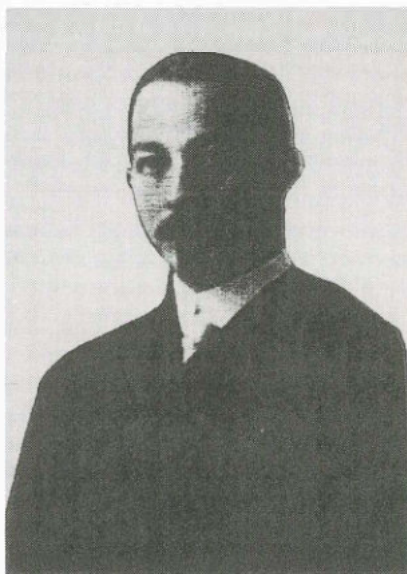
L'histoire de la vie municipale de la ville de Hull acommence en 1875. Depuis cette date, plusieurs citoyens de merite ont postule et obtenu le poste de maire. La revue Asticou veut periodiquement presenter le profil de l'un de ces personnages dont les travaux ont tissel'histoire de la ville de Hull. Aujourd'hui nous presentons la vie du Dr. Archambault. Il nousfaut retenir qu'il fut celui qui a travaille le plus a franciser le nom des rues de la ville de Hull.

Nous sommes tous curieux de connaitre le mode de vie de nos ancetres sous le regime fran<;ais. En consequence nous vous presentons une tranche particuliere de cette vie. Nous sommes plus facilement renseignes sur le regime politique, la vie economique, les evenements militaires. Mais ici nous tracons les grandes lignes de la vie intellectuelle de nos ancetres sous le regime frann;;ais.

La Redaction

## DR. JOSEPH-URGEL ARCHAMBAULT, MAIRE DE HULL

Qui veut étudier l'histoire du personnel politique hullois devrait logiquement commencer en 1875, date de l'incorporation de la ville. Le cours de la vie qui, lui, n'est pas toujours logique, nous a mis récemment en présence de la fille du maire Urge! Archambault, 1<sup>er</sup> maire en 1911; nous nous sommes bien sur empressés de recueillir des renseignements biographiques sur cet ancien maire, quitte à poursuivre plus tard nos recherches sur ces prédécesseurs. Ce court article, plus intimiste que scientifique, esquisse un portrait de l'homme, du médecin, du politicien.



Joseph Urgel Archambault, M.D.  
Maire de Hull 1911-1912 - 1916-1920

Joseph-Urge! Archambault, fils du docteur Damase-Eusebe Archambault et de Elmire Methot, n'était pas Hullois, mais Becquetois puisque né à St-Pierre-les-Becquets le 22 juin 1872. Deux sœurs le suivront: Augustine, de deux ans sa cadette, devenue chez les Dames de la Congrégation Soeur Ste-Augustine-de-Jésus, et Angeline, née en 1879, plus tard prieure du Carmel de Montréal sous le nom de Angeline-de-Jésus.

Joseph-Urge! entra à treize ans au Séminaire de Nicolet qu'il

fréquenta de 1885 à 1891.<sup>2</sup> Il poursuivit ses études à l'Université Laval qui le reçut docteur en médecine en 1896; il s'établit à Hull en septembre de la même année. Comment ce jeune médecin de la région trifluvienne songea-t-il à s'établir dans l'ouest québécois? L'explication, d'après sa fille,<sup>3</sup> vient de son amitié pour le juge Henri-Gedeon Mailhot, alors juge de la Cour supérieure du district d'Ottawa depuis 1888, et originaire comme Archambault, de St-Pierre. Pendant ses vacances d'été le jeune homme conduisait en voiture M. Mailhot, presque aveugle, de son domicile d'Aylmer au Palais de justice de Hull. C'est également chez l'honorable juge qu'il rencontra celle qui deviendra sa femme, Marie-Rose Olivier, sœur de Louise Olivier, la deuxième épouse du juge.<sup>4</sup> Il se familiarisa ainsi avec notre coin de pays.

À son arrivée à Hull, le médecin-chirurgien de 24 ans s'occupa d'abord de sa carrière. Il ouvrit un bureau rue Leduc, près de Principale, mais en fut délogé par le "grand feu" de 1900. Il déménagea alors rue Charles (Frontenac) jusqu'à ce qu'il se fasse construire en 1905 une superbe demeure avec bureau attenant, au coin des rues Principale (du Portage) et St-Joseph (Courcelette), propriété qu'il acheta la compagnie Shell en 1930.

À l'époque révolue que celle des visites à domicile en voiture attelée! Le docteur Archambault avait un cheval, "Jos", qu'il garda jusqu'en 1922 même s'il fit l'acquisition d'une voiture en 1920. Il garda alors son cheval en pâturage rue Courcelette, puis rue Wright, enfin au lac Leamy où la famille le visitait le dimanche.

Pas de réceptionniste, ni de rendez-vous chez le médecin d'alors: la bonne ou les enfants accueillaient les patients ou prenaient les appels, le plus souvent des demandes de conseils pour quelque maladie. Pas de "castonguettes" à cette époque! Le docteur tenait lui-même sa comptabilité et n'envoyait pas de compte, se fiant à l'honnêteté des gens: "S'ils ne viennent pas payer, disait-il souvent, c'est qu'ils ne peuvent pas". À sa mort la famille trouva des pages pleines de comptes impayés.

En plus de son travail quotidien, il était membre de nombreuses associations professionnelles. Dès la fondation de l'Association médicale du comté de Hull, en juin 1901, il compta parmi les directeurs.<sup>5</sup> En 1922, il fut gouverneur du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec pour le district N° 13; il fut aussi médecin en chef de l'Union St-Joseph du Canada et président local de cette société pendant 14 ans, président de l'Association médicale du district de Hull, président du Congrès sanitaire de la Province de Québec en 1919-21 et médecin examinateur de l'Alliance nationale et de plusieurs sociétés et compagnies d'assurances.

Médecin-homme d'affaires, Archambault était propriétaire de la

pharmacie Hull Medical Hall, située près de l'intersection de la rue du Pont (Eddy) et Principale et tenue par M. Lafond. En 1938, le docteur étant déjà atteint par le mal qui devait l'emporter, la famille déménagea le commerce rue Eddy entre Principale et Wellington et engagea M. Joseph Patry. Cette pharmacie brôla en 1939.

Tout en se constituant une clientèle, le jeune homme dut songer à fonder un foyer. Le 23 août 1898, il épousa à Joliette Marie-Rose Olivier, fille de l'honorable juge L.-A. Olivier, ex-senateur de la division de Lanaudière. Le couple eut sept enfants dont quatre moururent en bas âge. L'aîné, Olivier, né le 18 juillet 1902 retourna au berceau familial de St-Pierre-les-Becquets en 1927 où il vit encore; Terese, née le 27 avril 1904, s'est illustrée comme la première femme laïque en Amérique du Nord à obtenir un doctorat en philosophie scholastique; elle fut également boursière de la Province de Québec et étudia à l'école catholique de Bruxelles et à Paris. Enfin, Marguerite, née le 17 décembre 1911 épousa Paul Arduin.<sup>7</sup>

Devenu veuf en 1925, le docteur se remaria avec Mlle Albina Masse, sœur de la belle-mère de sa fille Marguerite. Le père devenait l'oncle de sa fille! le couple quitta la région de 1930 à 1935 puis revint à Hull et le docteur acheta la maison où il acheva sa vie à 17 Nicolet, coin Berri. C'est là qu'il mourut, à 69 ans, le 12 septembre 1941, après trois ans d'une pénible maladie.

D'un caractère gai, cet homme doux et calme, passionné de lecture possédait une importante bibliothèque et lisait de tout, sans avoir d'auteur préféré; il collectionnait aussi des journaux, dont Le Devoir. Avec ses amis, le notaire Labelle, les Drs Aubry et Chevrier, il ne dédaignait pas une partie de bridge, de whist ou de "500". Il aimait voyager et assistait régulièrement au congrès de médecins et à ceux des municipalités. Pour ses vacances, il affronta même avec sa famille les routes cahoteuses de la Gaspésie en 1923 et 1925; il fit également des croisières à New York.

Tres pieux, il aimait raconter que 1911 avait été sa plus belle année; il avait consacré Hull au Sacre-Coeur, dont la statue ornait la salle du Conseil municipal; il avait été élu maire pour la première fois et avait terminé l'année avec un beau bébé de décembre! Fervent nationaliste, il transmit son ardeur à sa fille Terese dont la conduite au kiosque des tramways d'Ottawa suscita l'admiration de la province.<sup>8</sup>

Médecin-homme d'affaires, disions-nous? Ce trait se retrouve encore dans l'achat de terrains qu'il fit sur le chemin de la Montagne (boulevard Gamelin) avec ses partenaires Montpetit, Larose, Levesque, Gratton regroupés sous le nom de "Compagnie d'amusement". Sur ces terrains alors boisés et ombragés nichaient quelques chalets d'été. L'actuelle rue "Des Oliviers" tire son nom de cette transaction du début du siècle et devrait en réalité s'appeler

"Olivier" du nom de la famille de Mme Archambault.<sup>9</sup>

Fils de maire - son père Damase-Eusèbe fut maire de St-Pierre-les-Becquets de 1876 à 1890 - petit-fils par sa mère du député de Nicolet P.-A. Méthot, et gendre du sénateur L.-A. Olivier qui représenta la division de Lanaudière, il aurait été bien étonnant qu'Urgel Archambault ne tâte à son tour de cette drogue qu'est la politique, surtout sur une scène aussi vaste que la troisième ville de la province. Le jeune médecin de 33 ans après avoir assuré son assise familiale et professionnelle, poursuivit la tradition.

Sa carrière politique s'étendit sur près de 25 ans. Il siégea d'abord comme échevin du quartier 3 de 1905 à 1909. Il quitta brièvement la scène municipale pour devenir président de la Chambre de commerce en 1910. Très dynamique à l'époque, la Chambre de commerce attirait les jeunes gens énergiques de sa trempe; aussi y milita-t-il dès 1905 comme membre de l'exécutif et en 1906 comme vice-président.<sup>10</sup>

EN 1911, *Le Spectateur*, journal des libéraux, accueillit mal sa rentrée politique. Lorsque le docteur annonça sa candidature à la mairie que l'on croyait réservée aux entrepreneurs Bourque et Dupuis, le journal la qualifia "(d') oeuvre d'un tireur de ficelles du parti conservateur... M. le Dr Aubry."<sup>11</sup> Surprise plus grande encore: il l'emporta contre Bourque, par une majorité de 632 voix, "majorité sans précédent dans les annales municipales".<sup>12</sup> On attribua son succès à l'appui de M. Dupuis "qui ayant eu des vellétés pour la mairie fit la lutte pour M. Archambault" et à la (faveur) que lui ont témoignée quelques membres du clergé."

Les deux années suivantes, son allié de la veille lui fit connaître l'amertume de la défaite. Hormidas Dupuis fut élu maire en 1912 et 1913 avec des majorités de 394 et 577 voix. Ces échecs successifs incitèrent Archambault à attendre son heure, et l'élection de 1914 ne le vit pas candidat. Il tenta un retour en 1915, mais cette fois, Bourque son adversaire de 1911, l'emporta par 108 voix seulement.

Les électeurs de 1916 récompensèrent sa ténacité et l'élirent maire par acclamation. Il se fit à cette occasion, le champion de l'Association ouvrière, qui remporta une grande victoire en faisant élire tous ses candidats.<sup>14</sup>

La population lui accorda un troisième mandat en 1918. Cette élection fort animée, qu'on pourrait appeler "l'élection du whisky", mit aux prises les partisans de la prohibition et les anti-prohibitionnistes. Le référendum sur la prohibition ayant eu lieu au printemps de 1917, il restait à l'administration suivante, qui devait être élue en janvier 1918, à mettre en application la sobre décision des Hullois. Fort de l'appui du *Droit* pour qui il fallait "purger la ville du démon alcool" et de celui du curé Bernier qui en chaire décrivit le

candidat souhaitable,<sup>15</sup> Archambault triompha aisément de l'avocat Louis Cousineau, par 415 votes.

Élu maire pour deux ans, il ne se représenta plus qu'en 1928 alors que Théodore Lambert l'écrasa par 1387 votes; ce fut la fin de sa carrière politique. Il fut encore actif cependant à la Chambre de commerce, qui le délégua en 1925 à Québec avec le notaire Bertrand pour s'opposer à l'augmentation du nombre d'échevins.<sup>16</sup>

Ses plus grandes réalisations s'accomplirent durant son bloc de quatre ans à la mairie de 1916 à 1920. S'il put s'enorgueillir de présider la campagne de souscription des emprunts de la Victoire pour le district de Hull, et d'être l'hôte du prince de Galles en septembre 1919 et du gouverneur-général le duc de Devonshire, le maire Archambault laissera surtout sa marque comme francisateur de Hull.



Le 1er septembre 1919, le prince de Galles visite Hull.  
Ici, le Dr Urgel Archambault, maire, donne lecture  
de l'adresse de circonstance.

Depuis 1909, la Chambre de Commerce encourageait le Conseil municipal à réviser le nom des rues qui portaient encore les noms anglais choisis par Wright et ses descendants. Qu'on songe que ce n'est qu'en 1894 que la rue "Inkerman" ainsi nommée pour commémorer une victoire franco-anglaise en Crimée, adopta le nom de "Champlain". Les exemples de noms anglais ou d'origine anglaise

abondaient: Albion, Autumn, Church, Brewery, Wall, Wellington, Regent, Etc. Avec l'ardeur nationaliste du début du siècle - époque de la fondation du *Devoir*, des campagnes de francisation de l'*Action française*, des luttes scolaires franco-ontariennes - Hull enboîta le pas. Le Conseil municipal créa en 1911 un comité spécial chargé de réviser les noms des rues. Le Dr Archambault y fut délégué par la Chambre de Commerce. Le comité recommanda dans son rapport de juillet 1912 de changer le nom de quarante-cinq rues, dont dix dès l'année 1912. Le changement devait se faire graduellement, pourtant ce ne fut que quatre ans plus tard, une fois qu'il fut revenu à la mairie, qu'un nouveau comité changea le nom de soixante-neuf rues, leur donnant des noms "historiques propres à commémorer les grands noms et les grands faits de notre histoire pendant les régimes Français et Anglais."<sup>17</sup>

L'intérêt particulier que manifesta le maire pour cette cause est évident. Le sachant responsable du choix de "Olivier" pour la rue croisant celle qui porte son nom, nous sommes portés à nous demander si les rues "de Lanaudière" dans Val Tétreau, nom de la division dont fut sénateur son beau-père, et "Nicolet" dans Wrightville, nom du comté que représenta son grand-père au Parlement ne lui devraient pas aussi leur nom.

Le référendum sur la prohibition d'avril 1917 est le second événement d'importance qui caractérise le passage d'Archambault à la mairie. La vague de puritanisme qui déferla sur l'Amérique et le Canada anglais au début du siècle finit par atteindre le Québec. La province, demeurée jusque-là la seule oasis au nord du Rio Grande, rallia les rangs prohibitionnistes grâce à la campagne de Mgr Bruchési en 1905. Quand Hull tint son référendum au printemps de 1917, près de 90% de la province était prohibitionniste.<sup>18</sup> Nous avons déjà vu l'importance de cette question lors de l'élection de 1918 puisque le candidat Archambault en fit son cheval de bataille. Reporté au pouvoir pour deux ans, il sut mettre à profit ce vote de confiance.

L'appui que lui avait fourni l'Association ouvrière en 1916, trouve son écho dans les démarches qu'il tenta en mars 1919 auprès du gouvernement provincial pour la construction de l'École technique.<sup>19</sup> Signe de la ténacité du maire, ces démarches suivirent celles entreprises en juin 1916 avec le porte-parole de l'Association ouvrière, Achille Morin. Elles aboutirent finalement à la création de l'École en 1924, alors que Hull voyait déjà - ironiquement - sa vocation industrielle décliner. Les Hullois lui doivent donc la création de l'École technique, qui si elle ne s'accomplit pas sous son mandat, est le résultat de ses efforts et de ceux d'Achille Morin.

Il serait bien téméraire, à ce stade-ci de nos recherches sur les politiciens hullois, d'essayer de tirer quelque conclusion que ce

soit sur le rôle joué par le maire Archambault. Nous aimerions pouvoir analyser son rôle dans l'histoire de Hull, mais encore faudrait-il des études comparatives, ou une lecture plus poussée des procès-verbaux du conseil municipal et des journaux.

À première vue, les trois termes d'office d'Archambault témoignent de la confiance de ses concitoyens (la durée des mandats ayant varié, nous préférons parler de termes plutôt que d'années à la mairie). Sans rejoindre les marathoniens de la mairie, Eddy réélu six fois, Aubry cinq fois, Lambert cinq fois, et Brunet quatre fois, il s'associe au petit groupe de sept maires (Leduc, Barette, Falardeau, Thibault, Moussette, d'Amour) à qui la population a confié le sort de la ville de façon soutenue.

Étranger à la clique des Wright qui régnèrent par intermittence à l'hôtel de ville jusqu'en 1898, il s'apparente au groupe de professionnels, avocats et médecins qui a vu les Leduc, Rochon, Champagne, Aubry, Fontaine à la tête du gouvernement municipal.

Cet article, s'il n'a que partiellement soulevé le voile sur le personnage d'Archambault en suscitera d'autres, espérons-le, plus approfondis sur l'histoire régionale. À tout le moins, les Hullois sauront maintenant à qui la rue Archambault doit son nom.

Denise Latrémouille

- 
- (1) Voir LE RÉGIONAL DE L'OUTAOUAIS, 27 octobre 1982.
  - (2) HISTOIRE DU COLLÈGE-SÉMINAIRE DE NICOLET (1803-1903), t. II, p. 260.
  - (3) Entretien avec Mme Marguerite Archambault-Ardouin, le 1er novembre 1983.
  - (4) Tricentenaire, SEIGNEURIE LÉBRARD-BECQUET, 1672-1972, p. 195.
  - (5) Joseph Jolicoeur, HISTOIRE ANECDOTIQUE DE HULL, t. I, P. 62.
  - (6) BIOGRAPHIES CANADIENNES-FRANÇAISES, 1922, p. 332.
  - (7) Entretien du 7 décembre 1982.
  - (8) LE RÉGIONAL DE L'OUTAOUAIS, 20 octobre 1982.
  - (9) Entretien du 1er novembre 1982.
  - (10) Edgar Boutet, LE BON VIEUX TEMPS À HULL, dans LE DROIT, 22 septembre, 29 septembre, 6 octobre 1956.
  - (11) LE SPECTATEUR, 29 décembre 1910.
  - (12) IDEM, 19 janvier 1911.
  - (13) Edgar Boutte, OP. CIT., 18 février 1956.
  - (14) IDEM, 4 juillet 1959.
  - (15) LE DROIT, 16-17 janvier 1918.
  - (16) Edgar Boutet, OP. CIT., 25 novembre 1961.
  - (17) PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL, 10 août 1912.
  - (18) Merrill Dennison, AU PIED DU COURANT, L'HISTOIRE MOLSON, p. 335.
  - (19) Edgar Boutet, OP. CIT., 4 juillet 1959.

# LA VIE INTELLECTUELLE ET LA SOCIÉTÉ EN NOUVELLE-FRANCE

## I

### LA HAUTE SOCIÉTÉ ET SON SAVOIR

#### A - Éducation et Instruction

Toute vie intellectuelle commence dans une société restreinte: la société familiale. Dans ce milieu, un processus d'acquisition des connaissances, des "manières de faire, de penser et de sentir"<sup>26</sup> lui sont propres. En Nouvelle-France, comme partout, les parents donnent l'éducation première à leurs enfants. Se souvenant que "l'école et l'instruction sont mères de la vie intellectuelle"<sup>27</sup> et qu'ils ne peuvent assumer toutes les besognes à la fois, les parents enverront donc leurs enfants à l'école.

Inspirations et attentes à l'endroit des enfants varient selon les classes sociales et le niveau de vie. La haute société motivée par des standards de compétence et plus fortunée enverra ses enfants à l'école de la ville.

À Québec: "En 1639, les Ursulines ouvrent leur premier couvent aux quelque quarante jeunes filles de l'endroit"<sup>28</sup>. À Montréal, Marguerite Bourgeoys ouvre sa première école, le 30 avril 1658: "Je tâchai de recorder le peu de filles et de garçons capables d'apprendre"<sup>29</sup>. À Montréal encore, les Sulpiciens ont le mérite d'ouvrir les "petites écoles" pour garçons<sup>30</sup>. Monsieur de Belmont est chargé de l'enseignement, en 1680. Messieurs Souart et Charon sont les fondateurs montréalais masculins<sup>31</sup>.

À toutes ces écoles, enfants de la haute et de la basse société étaient admis. "Son zèle embrassait les filles de toutes les classes de la société, de quelque état et de quelque rang qu'elles fussent", écrit Faillon dans la *VIE DE MARGUERITE BOURGEOYS*<sup>32</sup>. Les Jésuites relatent la construction d'une maison d'école, à Québec, en 1636. À Trois-Rivières, en 1616, un frère Récollet enseignait à la petite école et à Tadoussac, en 1618, le Père le Caron tenait déjà "école ouverte"<sup>33</sup>. Partout, les indigènes étaient acceptés<sup>34</sup>.

Afin de savoir ce qui servait à alimenter la vie intellectuelle, il serait bon d'interroger Marie de l'Incarnation. Elle écrit dans ses *LETTRES SPIRITUELLES*, le 9 août 1668: "On leur apprend à lire, à écrire et tout ce que doit savoir une fille"<sup>35</sup>. "Au niveau primaire, précise Trudel, l'écolier apprend à lire (d'abord en latin), à écrire et à compter; on lui donne quelques notions de bienséance; et, surtout, il apprend le catéchisme; quand il en a réussi l'examen et qu'il a fait sa première communion (vers l'âge de 12 ans), il ne pousse pas plus loin,

d'ordinaire, le cours de ses études. [...] Aucun programme du primaire [...] ne comprend l'histoire ni la géographie"<sup>36</sup>.

En ce temps-là, seules les pensionnaires ont un enseignement continu. Pour plusieurs, l'analphabétisme est courant surtout si l'on demeure loin de la "petite école". S'il est vrai que l'instruction se révèle fragmentaire, il ne faut pas conclure que tous les artisans, laboureurs et gens de métiers sont illettrés. "Pour la période de 1634 à 1680, qui concerne la première génération en Nouvelle-France, on a relevé environ huit cents signatures différentes de colons, alors que la population totale ne dépasse pas deux mille cinq cents habitants"<sup>37</sup>.

La mission de contrôle se continue puisque la métropole française dicte le choix des manuels scolaires et les programmes: Le *PETIT ALPHABET*, le *GRAND ALPHABET*, le *PSAUTIER*, les *PENSÉES CHRÉTIENNES*, l'*INTRODUCTION À LA VIE DÉVOTE*, l'*INSTRUCTION DE LA JEUNESSE*, l'*INSTRUCTION CHRÉTIENNE*, le *PÉDAGOGUE CHRÉTIEN*, la *CIVILITÉ*, et voir les *MANUSCRITS* et les *CONTRATS*<sup>38</sup>. De même, la législation scolaire est "fixée par plusieurs actes de Mgr de Saint-Vallier, deux ordonnances de l'Intendant Dupuy [et] un mandement de Mgr Dosquet"<sup>39</sup>.

Il n'était pas aisé d'ouvrir des écoles dans les campagnes; "situation instable" précise Trudel<sup>40</sup>. Ce milieu offre en général à l'enfant moins de possibilité de développement mental que la famille de milieu urbain. Aussi, pour répondre aux demandes, les missions se multiplient en milieu rural<sup>41</sup>.

La multiplication des établissements appelle le renfort. Les Hospitaliers de Montréal amènent de France vingt-quatre Frères, Marguerite Bourgeoys fait trois voyages en France dans les années 1658, 1670 et 1679. Le recrutement des filles séculières françaises et canadiennes ne répond pas à la demande; elle n'hésite pas à s'adjoindre des religieuses indigènes: Marie-Barbe Attontinon et Marie-Thérèse Gannonsagouas<sup>42</sup>.

Ayant considéré l'école de la ville et de la campagne, les élèves, les matières d'enseignement et les professeurs, il serait bon d'étudier les institutions qui vont continuer l'école élémentaire.

Quant aux métiers, les jeunes gens, impropres aux études classiques ou issus de la basse société peuvent devenir menuisier, charpentier, couvreur, cordonnier, tailleur, maçon, taillandier, serrurier et voiturier<sup>43</sup>. La formation voulue leur est donnée à Saint-Joachim où Mgr de Laval fonde dès 1668, une école des Arts et Métiers. Pour plusieurs, c'est encore la "petite école" où l'on apprend la lecture, l'écriture et le calcul. Les arts enseignés comprennent particulièrement la menuiserie, la peinture, la sculpture, la dorure et l'ébénisterie<sup>44</sup>.

Les étudiants sont habiles. Charlevoix écrit: "Personne ne peut leur contester un génie rare pour les mécaniques; ils n'ont presque pas besoin de maîtres pour y exceller et on en voit tous les jours qui réussissent dans tous les métiers sans en avoir fait l'apprentissage"<sup>45</sup>.

Le collège de Québec, nommé encore collège des Jésuites, est le seul établissement d'enseignement supérieur et il a le monopole; son système est complet<sup>46</sup>. "Le petit séminaire de Québec fondé en 1668 par Mgr de Laval n'était [en somme] qu'un pensionnat qui envoyait ses élèves suivre des cours du collège des Jésuites"<sup>47</sup>. "De sa fondation à 1760, 843 élèves apparaissent sur les listes fort incomplètes [du petit séminaire]. Sur les 843, 198 seulement semblent avoir terminé leurs études"<sup>48</sup>.

Le programme d'études: "Trois ans de grammaire, un an d'humanités, un an de rhétorique, deux ans de philosophie et, pour ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique, deux ans de théologie. [...] Les Jésuites maintiennent avec l'aide de l'État, une chaire de l'hydrographie: par l'enseignement de la chimie, de la physique, de la géométrie et de la navigation, le titulaire visait à former des pilotes"<sup>49</sup>. Le 2 juillet 1666, se tient la première soutenance publique de thèses contradictoires, en théologie. "Toutes les puissances" y assistaient. C'est donc dire que le Collège de Québec était faculté de théologie et grand séminaire<sup>50</sup>.

Malgré ce qu'avance Bougainville, en 1751: "On est peu occupé de l'éducation de la jeunesse"<sup>51</sup>, à la fin du régime français, le système d'enseignement est organisé tant à la ville qu'à la campagne, cela tient au dynamisme et à l'audace des fondations. Maintenant en possession d'un savoir, l'enfant de la haute société est en mesure de produire dans la littérature, les sciences et les arts, rayonnement intellectuel d'un peuple.

## **B - LITTÉRATURE**

L'intellectuel de la Nouvelle-France a une culture d'emprunt. Sur les rayons de sa bibliothèque, "des classiques latins et français, des écrivains contemporains, - Montesquieu, Voltaire, - des ouvrages de droit et de religion, de l'histoire: histoires de France, du Japon, de l'Indoustan, de la Chine, de la Turquie, du Mexique, mais très peu de livres se rapportant au Canada"<sup>52</sup>. Au Canada, pas de bibliothèques publiques, pas de journaux, pas de presse à imprimer. Les bibliothèques privées qui ont entre 200 et 3000 volumes<sup>53</sup> sont à la disposition des amis et des confrères: "Le presbytère Saint-Joseph, à la Pointe-de-Lévis, était comme un pied-à-terre où descendaient tous les missionnaires de la rive sud du St-Laurent avant de se rendre dans la capitale"<sup>54</sup>.

Et le mobile de la production littéraire? Il "répond à des

préoccupations utilitaires: ce sont des relations de voyages (Champlain, Charlevoix); des relations de missionnaires; des annales (celles de Soeur Marie Morin); des écrits spirituels (M. de l'Incarnation); des ouvrages publicitaires (l'histoire de Pierre Boucher, la première écrite par un canadien), les récits de La Hontan et les lettres de madame Bégon"<sup>55</sup>.



Portrait de Mère Marie de l'Incarnation (1599-1672);  
attribué à Hugues Pommier (vers 1637-1686).

"Marie de l'Incarnation reçut une solide formation littéraire [...] femme dotée d'un esprit délié [...] elle a laissé une oeuvre sérieuse et attrayante"<sup>56</sup>, écrit S. Marion. Disons que nous la plaçons au premier rang de la littérature produite en Nouvelle-France.

Quand Marc Lescarbot rime ses *MUSES* de la Nouvelle-France, en 1606, il y va de son imagination, c'est la naissance de la littérature écrite. Les traces de la littérature orale viendront beaucoup plus tard. Les chercheurs seront tout heureux de constater que les chansons et les contes récités de mémoire ont leurs racines en Europe, en Égypte et dans l'Antiquité<sup>57</sup>. Voyons là une création de l'imagination. Avec Marc Lescarbot, avocat, poète et auteur dramatique, nous assistons à la composition de la première pièce de théâtre, créée dans le but de divertir et d'accueillir solennellement l'arrivée du gouverneur

Poutrincourt: *THÉÂTRE DE NEPTUNE* se passe sur terre et sur mer. Le gouverneur d'Argenson, en 1648, à Québec, reçoit un privilège semblable: un drame est dit en français, huron et algonquin, lors de son arrivée<sup>58</sup>.

Deux ans plus tôt, en 1646, on interprète le *CID*. Viennent ensuite *HÉRACLIUS* en 1651, *NICOMÈDE* et *MITHRIDATE* en 1694, *TARTUFFE* fut interdit: Monseigneur l'évêque et Monsieur l'intendant ne partageaient pas les mêmes opinions<sup>59</sup>. Et l'on porte la passion du théâtre où que l'on soit. Écoutons Montcalm dans son *JOURNAL*: "La mauvaise saison ne permettant pas aux soldats qui sont à Niagara de travailler aux fortifications, M. Pouchot leur a permis de jouer la comédie. On a même composé une petite pièce intitulée: le Vieillard dupé"<sup>60</sup>.

Les idées littéraires écrites à encre noire, à la plume d'oie sont de caractères réguliers et écrits selon l'orthographe française. Certains Canadiens vont aimer consigner leurs découvertes scientifiques tout au long de l'histoire de la Nouvelle-France.

## C - SCIENCES

Sous le régime français, toutes les sciences ont existé à l'état embryonnaire; dès le XVIIe, les gens s'y intéressaient. Les scientifiques dans le but d'en faire bénéficier les laboratoires français. En astronomie, Jacques Cartier, Champlain et Charlevoix parlent de comètes, d'éclipses, de tremblement de terre<sup>61</sup>.

Après l'observation, assez juste, navigateurs et explorateurs décrivent par le croquis ce qu'ils ont vu: d'immenses cartes sont réalisées par Cartier, Roberval, Charlevoix; Champlain est un dessinateur de qualité. Les marins européens ont reçu une cartographie intéressante de Jacques Cartier: "une masse de données positives d'ordre géographique, ethnographique et social"<sup>62</sup>. La Potherie décrit Plaisance, Charlevoix parle du climat et de la nature du pays tandis que Pierre Boucher note ses observations sur les saisons<sup>63</sup>.

L'ethnographie américaine doit beaucoup à Lescarbot, Champlain, Sagard, Brébeuf, Le Jeune et Lafiteau au XVIIe<sup>64</sup>. À la fin du régime français, en 1736, Hocquart et Bougainville se plaignent quand même: "La plupart des officiers et gentil-hommes"... à peine savent-ils lire et écrire; ils ignorent les premiers éléments de la géographie et de l'histoire"<sup>65</sup>.

Le Canadien a un goût marqué pour l'histoire naturelle. En zoologie, on note les particularités des animaux à plumes: étourneau, piquebois, tourte<sup>66</sup>; des animaux à poils: orignal, caribou, ours, renard, martre, chat-sauvage, porc-épic, lièvre, loutre, rat musqué,

castor, écureuil<sup>67</sup>; des poissons: anguille, brochet, morue, baleine<sup>68</sup>. Pierre Boucher, écrivain d'occasion, a publié une histoire vraie et naturelle où les connaissances de botanique se multiplient sur les grains<sup>69</sup>, les plantes et les arbres<sup>70</sup>.

Michel Sarrazin, le plus grand biologiste canadien de l'époque, est un homme à tout faire. Savant et habile, il stimule ses confrères médecins, fait des recherches poussées avant d'être admis à l'*ACADÉMIE DES SCIENCES*<sup>71</sup>. Roland-Michel Barrin, comte de La Galissonnière, gouverneur intérimaire (19 sept. 1747- 15 août 1749) a fortement encouragé le développement scientifique et technique; il s'intéressait à l'hydrographie, aux mathématiques et aux sciences naturelles<sup>72</sup>.

Une association médicale canadienne groupait les chirurgiens en Nouvelle-France, association formée au début du XVIIIe siècle<sup>73</sup>. "De 1648 à 1760, la région de Montréal n'a jamais été privée de chirurgiens". En cent douze ans, pas moins de soixante-dix-sept professionnels y ont demeuré; eu égard à la population, ce nombre doit être assez élevé<sup>74</sup>. Les hommes de l'art se nommaient chirurgiens, médecins, apothicaires, et aides, sous le régime français. Le plus ancien acte notarié de Montréal nous donne le nom de Louis Goudreau (1648) comme étant le premier médecin<sup>75</sup>. M. de Maisonneuve à l'hiver 1647-1648 nomme un notaire et pour ce faire un stage de clerc était prérequis. Impossible pour un avocat de venir exercer dans la colonie. L'Intendant de Meulles remarquait: "On n'a jamais rien fait de si à propos que d'empescher qu'il ny eust icy des advocats, et des procureurs"<sup>77</sup>. Antoine Roy écrit que "les seuls professeurs de droit dont on ait conservé le souvenir au Canada avait la conquête anglaise furent deux procureurs-généraux: Mathieu-Benoît Collet et Guillaume Verrier qui, de leur propre mouvement, ouvrirent chez eux des cours de législation"<sup>78</sup>.

## D - ARTS

Le souffle de vie intellectuelle se continue en Nouvelle-France. Dans les arts, langage des signes ou des gestes, on y manifeste sa connaissance et ses sentiments. Quelques artistes se signaleront en architecture, en sculpture, en peinture, en orfèvrerie ou en musique, formés qu'ils sont à l'École des arts et métiers de Saint-Joachim. Sagesse et science s'appliquent à la matière ou à la fabrication d'objets; l'homme devient un artiste et l'objet de son art est le beau. Au Canada, les exceptions poursuivent ce but, on va à l'immédiat, à l'utile.

Il faut d'abord vivre sous un toit. Sans porter le nom d'architecte, quelqu'un cumule les charges en vue d'une réalisation. Les hommes connaissants sont demandés. En 1618, Marc Lescarbot écrit: "Il suffit

que nous avons nombre de menuisiers, charpentiers, massons, tailleurs de pierre, serruriers, taillandiers, couturiers, scieurs d'ais [...] qui faisaient leurs exercices en quay faisant ils estoient fort huminement traitéz"<sup>79</sup>. Dans *LA GRAMMAIRE DES ARTS ET DU DESSIN*, Charles Blanc dit que: l'architecture est le premier des arts, celui qui a engendré les autres"<sup>80</sup>. Dans un pays froid, il tarde d'avoir un toit. De traditions françaises, l'architecture canadienne passe des murs de bois aux murs en moellonnage où les pierres sont mêlées au mortier. La pierre calcaire sert de pierre de taille pour constituer les angles et encadrer portes et fenêtres. Avec le temps, les toits de planches et de bardeaux se substitueront à la tuile et à l'ardoise. Les murs de 2 à 4 pieds d'épaisseur enduits à la chaux supportent une cheminée double au centre ou une cheminée à chaque extrémité du toit en pente raide. "Les charpentes étaient peut-être dans les constructions canadiennes, la partie la mieux faite"<sup>81</sup>. Pignons élancés, fenêtres à volets et équilibrés, trois caractéristiques de la maison typiquement canadienne du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>82</sup>.

Si nous jetons un coup d'oeil rapide sur le mobilier de pin, de cerisier et de noyer, nous voyons les lits à quenouilles, la "chambre divisée en cabanes faites d'ais de pin" écrit M. de l'Incarnation à son fils le 26 août 1644; rouets, commodes, bancs, coffres et bahuts sont assemblés de chevilles et de queues-d'aronde<sup>83</sup>.

"De 1650 à 1750, les menuisiers canadiens s'inspirèrent des styles Renaissance et Louis XIII"; Jean Palardy continue: "Par la suite, ils ont interprété les styles qui succédèrent au Louis XIII<sup>e</sup>, mais d'une façon primitive et instinctive"<sup>84</sup>. La maison canadienne est terminée et meublée, il s'agit de la décorer: sculpteurs et peintres vont s'y prêter. Après avoir étudié les oeuvres des artisans, menuisiers et sculpteurs, Palardy ne craint pas d'écrire que "par eux s'accomplit un véritable transfert de culture"<sup>85</sup>.

Les Le Vasseur, sculpteurs et menuisiers, prennent la vedette dès 1655 avec un art traditionnel remarquable qui "témoigne de l'intense sentiment religieux qui a profondément marqué le peuple canadien français"<sup>86</sup>. Montmagny, Ste-Famille, St-François, I.O., Beauport, Berthier, L'Islet, St-Augustin, La Pérade possèdent chandeliers, retables, tabernacles, créations de ces maîtres sculpteurs où les "crêtes de coq" constituent leur signature authentique. À Montréal: Paul Labrosse, à Trois-Rivières: Gilles Boivin sont deux autres sculpteurs de talent<sup>87</sup>.

La peinture, chez nous, a moins d'activité que l'architecture et la sculpture. Les artistes de profession venus de France se reconnaissent à la reproduction des sujets religieux portraitistes. Vers 1670, avec Hugues Pommier et Jean Pierron<sup>88</sup> c'est le début de la peinture canadienne. Jacques Leblond dit Latour (1670-1715), Michel Dessailant de Richeterre peint de 1701 à 1710, Pierre LeBer de

1669-1707, des noms à ne pas ignorer<sup>89</sup>. Les murs de l'église à transept se couvrent de tableaux religieux. Notre histoire artistique des XVIIe et XVIIIe siècles se bute très souvent à l'anonymat. Après étude d'art français en N.-F. au XVIIIe siècle, Gérard Morisset écrit "qu'une élite hésiterait à recourir [au talent des peintres canadiens] car s'ils ont une certaine adresse manuelle, ils manquent en général de savoir et de virtuosité; ils sont souvent brouillés avec les lois de la composition et de l'anatomie"<sup>90</sup>.

Les peintures importées sont pour l'édification des fidèles et aussi les trouve-t-on dans les communautés religieuses<sup>91</sup>. Les bourgeois moyens de la haute société conservent ainsi un souci artistique qui a des racines en Europe. Pour la broderie, dentellerie et dessin d'ornement exécutés par les Ursulines et Jeanne Leber, la copie est tout à fait inconnue<sup>92</sup>.



Portrait de Jean Talon (vers 1626-1694);  
Claude François (dit Frère Luc) (1614-1685).

À l'abbé Pommier et J. Pierron, s.j., il faut joindre le frère Luc<sup>93</sup>, le plus grand artiste peintre. Son séjour de 15 mois a été profitable au Canada. De retour en France, il continua de peindre pour nos églises. Sept paroisses possèdent ses principaux tableaux, tendres et expressifs.

Pour une autre forme de l'épanouissement artistique, l'orfèvrerie, on utilise le vieil argent. François Ranvozy (1739-1819) commence à peine sa carrière à la fin du régime français. Pour usage religieux, il confectionne ostensoirs, lampes de sanctuaire, encensoirs et chandeliers; pour usage domestique: tasses, bols, cuillers et fourchettes. Anges et guirlandes servent à la décoration. Ses précurseurs: Jacques Pagé, Jean-François Landron, Paul Lambert et Ignace-François Delzenne ont donné des oeuvres étonnantes.

Les Canadiens ont toujours aimé la musique. Cet art d'agrément charme de la vie. Au début, le service religieux reçoit le plus d'attention. À Brest, le 14 juin 1534, J. Cartier note qu'il y eut messe chantée. Monsieur Poutrincourt composait la musique pour le service divin célébré en Acadie. Foyer de culture, Québec sera vite gagnée à la cause. Après son arrivée en Nouvelle-France, en 1632, le Père Le Jeune (1591-1664) donne les éléments de solfège et de chant grégorien aux garçons. Nous savons de plus qu'en 1666, François de Moussard était maître de musique au collège des Jésuites et que Charles-Amador Martin fut le premier compositeur de musique canadien<sup>94</sup>. Il nous faut retenir le nom de l'explorateur Louis Jolliet, claveciniste, qui jouait l'orgue et qui dirigeait la maîtrise des Jésuites<sup>95</sup>.

Pour occuper les soirées d'hiver, à Montréal, M. de Maisonneuve joue du luth<sup>96</sup> pendant que les Pères Jésuites de la mission française de la Baie Georgienne composent des motets et s'accompagnent de la flûte. Dans le but de faire apprendre les mystères de la foi, ils font mémoriser à l'aide de dialectes.

"All the Indians are passionately fond of music and it is very effective means of interesting and fixing their attention"  
(Anna Jamson, *WINTER STUDIES AND SUMMER RAMBLES IN CANADA*, (1st ed., N.Y., 1839, reprinted, Toronto 1923), p. 372.

Exploiting this musical inclination, the Jesuit Fathers taught the Indians around them the simpler parts of the services. They translated hymns into native dialects, and accompanied the singing with instruments where these were available.<sup>97</sup>

Nous avons nommé: le luth, la viole, la flûte; ajoutons que le violon, accessoire de la maison "bien montée", est arrivé à Québec le 27 novembre 1645 et que l'orgue a suivi quatorze ans plus tard. Au XVIIIe siècle, à Montréal, Paul-Raymond Jourdain-Labrosse sera le fabricant des orgues. Ces précieux instruments sont demandés pour les concerts devenus à la mode dans une société où la population augmente considérablement. Dès le milieu du XVIIe siècle, l'habitude

d'écouter les voix et la musique instrumentale était prise. Les *RELATIONS DES JÉSUITES* en font mention:

The musicians were drawn from the school boys and from the clergymen and "gentlemen" who sang or played instruments. At Christmas 1645 we read that Martin Boutet "played the violin; there was also a German [transverse] flute, which proved to be out of tune when they came to the Church". (*JESUIT RELATIONS*, XXVII, 113)<sup>98</sup>

The report for 1650 describes a Christmas celebration "with an order and pomp that increase devotion. There are eight choir-boys, besides Chanters and Officials". (*JESUIT RELATIONS*, XXXVI, 173-5)<sup>99</sup>

Les artistes qui se sont produits en architecture, sculpture, peinture et orfèvrerie en Nouvelle-France ont travaillé en vase clos. Toujours on a réclamé leurs services pour de l'utile, de l'immédiat. La haute société, plus près de l'homme artiste, n'a pas essayé de se lier à lui, de le découvrir et de communier à son talent. Les oeuvres achetées ont fait vivre l'artiste, il est vrai, mais ce dernier a toujours senti que l'importé de France plaisait davantage.

La haute société s'intègre à la vie intellectuelle, elle vit vraiment de son savoir. Dans les salons on parle le langage des savants. Si le goût des sciences, des arts, de la lecture sont des manifestations de la vie intellectuelle, il faut dire aussi que la haute société s'y alimente et que son esprit s'affine.

- 
- (26) G. Rocher, *INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE GÉNÉRALE*, Montréal, 1968, p. 105. [B-39].
- (27) G. Filtreau, *La Naissance d'une nation*, Montréal, 1937, p. 45. [B-21].
- (28) R. Douville, *LA VIE QUOTIDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE*, 1964, p. 237. [B-35].
- (29) Faillon, *VIE DE LA SOEUR BOURGEOYS*, Villemarie, 1853, I: 93-94. [B-8].
- (30) M. Trudel, "LA NOUVELLE-FRANCE", dans *CACF*, no. 2, 1957, *HISTOIRE*, pp. 25-50, cf. p. 40.
- (31) Faillon, *VIE DE LA SOEUR BOURGEOYS*, I: 196. [B-8]. L. Groulx, *L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU CANADA*, p. 16 [B-10].
- (32) Faillon, *OP. CIT.*, I: 181.
- (33) Groulx, *OP. CIT.*, p. 13; Trudel, *INITIATION À LA NOUVELLE-FRANCE*.
- (34) Faillon, *OP. CIT.*, I: 275-278; Gérin, *AUX SOURCES DE NOTRE HISTOIRE*, p. 168. [B-18]; Groulx, *OP. CIT.*, 13.
- (35) Émile Salome, *LA COLONISATION DE LA NOUVELLE-FRANCE*, Paris, 1906, p. 406. [B-19]; Trudel, *OP. CIT.*, p. 279.
- (36) Antoine Roy, *LES LETTRES, LES SCIENCES ET LES ARTS AU CANADA SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS*, Paris, 1930, p. 6, 9. [B-13]; Trudel, *OP. CIT.*, pp. 279, 281.
- (37) R. Douville, *LA VIE QUOTIDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE*, p. 237. [B-35].
- (38) Groulx, *L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU CANADA*, p. 18, [B-10]. *IDEM*, *LE FRANÇAIS AU CANADA*, p. 13. [B-22].
- (39) A. Roy, *LES LETTRES, LES SCIENCES ET LES ARTS DU CANADA*, p. 12. [B-13].
- (40) Groulx, *L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS*, p. 12. [B-10]; Trudel, *INIT.*, 281. [B-20].

Pour une autre forme de l'épanouissement artistique, l'orfèvrerie, on utilise le vieil argent. François Ranvozy (1739-1819) commence à peine sa carrière à la fin du régime français. Pour usage religieux, il confectionne ostensoirs, lampes de sanctuaire, encensoirs et chandeliers; pour usage domestique: tasses, bols, cuillers et fourchettes. Anges et guirlandes servent à la décoration. Ses précurseurs: Jacques Pagé, Jean-François Landron, Paul Lambert et Ignace-François Delzenne ont donné des oeuvres étonnantes.

Les Canadiens ont toujours aimé la musique. Cet art d'agrément charme de la vie. Au début, le service religieux reçoit le plus d'attention. À Brest, le 14 juin 1534, J. Cartier note qu'il y eut messe chantée. Monsieur Poutrincourt composait la musique pour le service divin célébré en Acadie. Foyer de culture, Québec sera vite gagnée à la cause. Après son arrivée en Nouvelle-France, en 1632, le Père Le Jeune (1591-1664) donne les éléments de solfège et de chant grégorien aux garçons. Nous savons de plus qu'en 1666, François de Moussard était maître de musique au collège des Jésuites et que Charles-Amador Martin fut le premier compositeur de musique canadien<sup>94</sup>. Il nous faut retenir le nom de l'explorateur Louis Jolliet, claveciniste, qui jouait l'orgue et qui dirigeait la maîtrise des Jésuites<sup>95</sup>.

Pour occuper les soirées d'hiver, à Montréal, M. de Maisonneuve joue du luth<sup>96</sup> pendant que les Pères Jésuites de la mission française de la Baie Georgienne composent des motets et s'accompagnent de la flûte. Dans le but de faire apprendre les mystères de la foi, ils font mémoriser à l'aide de dialectes.

"All the Indians are passionately fond of music and it is very effective means of interesting and fixing their attention" (Anna Jamson, *WINTER STUDIES AND SUMMER RAMBLES IN CANADA*, (1st ed., N.Y., 1839, reprinted, Toronto 1923), p. 372.

Exploiting this musical inclination, the Jesuit Fathers taught the Indians around them the simpler parts of the services. They translated hymns into native dialects, and accompanied the singing with instruments where these were available.<sup>97</sup>

Nous avons nommé: le luth, la viole, la flûte; ajoutons que le violon, accessoire de la maison "bien montée", est arrivé à Québec le 27 novembre 1645 et que l'orgue a suivi quatorze ans plus tard. Au XVIIIe siècle, à Montréal, Paul-Raymond Jourdain-Labrosse sera le fabricant des orgues. Ces précieux instruments sont demandés pour les concerts devenus à la mode dans une société où la population augmente considérablement. Dès le milieu du XVIIe siècle, l'habitude

d'écouter les voix et la musique instrumentale était prise. Les *RELATIONS DES JÉSUITES* en font mention:

The musicians were drawn from the school boys and from the clergymen and "gentlemen" who sang or played instruments. At Christmas 1645 we read that Martin Boutet "played the violin; there was also a German [transverse] flute, which proved to be out of tune when they came to the Church". (*JESUIT RELATIONS, XXVII, 113*)<sup>98</sup>

The report for 1650 describes a Christmas celebration "with an order and pomp that increase devotion. There are eight choir-boys, besides Chanters and Officials". (*JESUIT RELATIONS, XXXVI, 173-5*)<sup>99</sup>

Les artistes qui se sont produits en architecture, sculpture, peinture et orfèvrerie en Nouvelle-France ont travaillé en vase clos. Toujours on a réclamé leurs services pour de l'utile, de l'immédiat. La haute société, plus près de l'homme artiste, n'a pas essayé de se lier à lui, de le découvrir et de communier à son talent. Les oeuvres achetées ont fait vivre l'artiste, il est vrai, mais ce dernier a toujours senti que l'importé de France plaisait davantage.

La haute société s'intègre à la vie intellectuelle, elle vit vraiment de son savoir. Dans les salons on parle le langage des savants. Si le goût des sciences, des arts, de la lecture sont des manifestations de la vie intellectuelle, il faut dire aussi que la haute société s'y alimente et que son esprit s'affine.

- 
- (26) G. Rocher, *INTRODUCTION À LA SOCIOLOGIE GÉNÉRALE*, Montréal, 1968, p. 105. [B-39].
- (27) G. Filtreau, *La Naissance d'une nation*, Montréal, 1937, p. 45. [B-21].
- (28) R. Douville, *LA VIE QUOTIDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE*, 1964, p. 237. [B-35].
- (29) Faillon, *VIE DE LA SOEUR BOURGEOYS*, Villemarie, 1853, I: 93-94. [B-8].
- (30) M. Trudel, "LA NOUVELLE-FRANCE", dans *CACF*, no. 2, 1957, *HISTOIRE*, pp. 25-50, cf. p. 40.
- (31) Faillon, *VIE DE LA SOEUR BOURGEOYS*, I: 196. [B-8]. L. Groulx, *L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU CANADA*, p. 16 [B-10].
- (32) Faillon, *OP. CIT.*, I: 181.
- (33) Groulx, *OP. CIT.*, p. 13; Trudel, *INITIATION À LA NOUVELLE-FRANCE*.
- (34) Faillon, *OP. CIT.*, I: 275-278; Gérin, *AUX SOURCES DE NOTRE HISTOIRE*, p. 168. [B-18]; Groulx, *OP. CIT.*, 13.
- (35) Émile Salomé, *LA COLONISATION DE LA NOUVELLE-FRANCE*, Paris, 1906, p. 406. [B-19]; Trudel, *OP. CIT.*, p. 279.
- (36) Antoine Roy, *LES LETTRES, LES SCIENCES ET LES ARTS AU CANADA SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS*, Paris, 1930, p. 6, 9. [B-13]; Trudel, *OP. CIT.*, pp. 279, 281.
- (37) R. Douville, *LA VIE QUOTIDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE*, p. 237. [B-35].
- (38) Groulx, *L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU CANADA*, p. 18, [B-10]. *IDEM*, *LE FRANÇAIS AU CANADA*, p. 13. [B-22].
- (39) A. Roy, *LES LETTRES, LES SCIENCES ET LES ARTS DU CANADA*, p. 12. [B-13].
- (40) Groulx, *L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS*, p. 12. [B-10]; Trudel, *INIT.*, 281. [B-20].

- (41) Faillon, VIE DE SOEUR MARGUERITE BOURGEOYS, p. 267, 326, 391, T. I, [B-8]; A. Roy, OP. CIT., 46; Séguin, "LA CANADIENNE, AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES" dans RHAF, vol. XIII, no. 4 (mars 1960), p. 501. [B-40]; --- HISTOIRE DE LA C.N.D. DE MONTRÉAL, 1941, vol. III, "Louisbourg", p. 348. (Note: 1676: Champlain, Ste-Famille, I.O. 1686; Lachine, 1686; Pte-aux-Trembles, Mtl, 1690; Château-Richer, 1693; 1703, Boucherville; Neuville, 1720; Lac des-deux-Montagnes, 1733; Saint-Denis, 1763; St-François de Montmagny, 1763; Louisbourg, 1727). [B-23].
- (42) Faillon, VIE DE SOEUR MARGUERITE BOURGEOYS, pp. 142, 211, 250, 252, 293. [B-8].
- (43) A. Roy, LES LETTRES, LES SCIENCES ET LES ARTS AU CANADA, p. 42. [B-13].
- (44) Douville, LA VIE QUOTIDIENNE EN N.-F., p. 240, [B-35]; Groulx, L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU CANADA, p. 22, [B-10]; Trudel, INITIATION À LA NOUVELLE-FRANCE, p. 281. [B-20].
- (45) Charlevoix, JOURNAL D'UN VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, cité par Salone, LA COLONISATION DE LA N.F., p. 432, 433.
- (46) A. Roy, LES LETTRES, p. 19-20, [B-13].
- (47) IBIDEM, 14.
- (48) Groulx, L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU CANADA, p. 25. [B-10].
- (49) A. Roy, LES LETTRES, pp. 16-18 [B-13]; Trudel, INIT. À LA N.-F., p. 282. [B-20].
- (50) A. Roy, OP. CIT., p. 21; Salone, LA COLONISATION DE LA NOUVELLE-FRANCE, p. 277. [B-19].
- (51) Groulx, L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU CANADA, p. 9, 35; Trudel, OP. CIT. p. 61. [B-10].
- (52) Frégault, LA SOCIÉTÉ CANADIENNE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS, p. 5. [B-17].
- (53) Eccles, LA SOC. CAN. SOUS LE RÉG. FRANÇ., p. 68. [B-16]; Filteau, LA NAISSANCE D'UNE NATION, p. 50. [B-21]; Trudel, INIT. À LA N.-F., p. 283. [B-20]; Viatte, HIST. LITTÉRAIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE, p. 4 [B-25].
- (54) Douville, LA VIE QUOTIDIENNE EN N.-F., p. 246-247. [B-35].
- (55) Trudel, OP. CIT., p. 285.
- (56) S. Marion, RELATIONS DES VOYAGES, p. 110, 117. [B-30]; A. Roy, LES LETTRES, pp. 92-94, [B-13].
- (57) Trudel, INITIATION À LA NOUVELLE-FRANCE, p. 285, [B-20].
- (58) Douville, LA VIE QUOTIDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE, p. 242-243, [B-35].
- (59) Douville, LA VIE QUOTIDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE, p. 243, [B-35].
- (60) Viatte, HISTOIRE LITTÉRAIRE, p. 11, [B-25].
- (61) Charlevoix, HISTOIRE ET DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE-FRANCE, p. 293, [B-3]; Eccles, LA SOCIÉTÉ CANADIENNE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS, p. 57, [B-16]; Trudel, INITIATION À LA NOUVELLE-FRANCE, p. 289. [B-20].
- (62) Gérin, AUX SOURCES DE NOTRE HISTOIRE, p. 49. [B-18].
- (63) Boucher, HIST. VÉR. ET NAT. DES MOEURS, p. 17. [B-1]; La Potherie, HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, p. 16, 279, 280. [B-6].
- (64) Douville, LA VIE QUOTIDIENNE EN NOUVELLE-FRANCE, p. 245. [B-35]; Trudel, INITIATION À LA NOUVELLE-FRANCE, p. 289. [B-20].
- (65) Gérard Filteau, LA NAISSANCE D'UNE RACE, Mtl, 1937, II:16, cité par Viatte, HISTOIRE LITTÉRAIRE, p. 6. [B-25].
- (66) Boucher, HIST. VÉR. ET NAT. pp. 68-74. [B-1]. Charlevoix, HIST. ET DESC. GÉN. DE LA N.F. 288, 423. [B-3]. Kalm, THE AMERICA OF 1750 TRAVELS IN N.A., p. 576. [B-4].
- (67) Boucher, OP. CIT., pp. 53-67. [B-1]; Charlevoix, OP. CIT., p. 288. [B-3]; Kalm, OP. CIT., pp. 288, 566, 576. [B-4]; Lahontan, VOYAGES DANS L'AM. SEPT., p. 174. [B-5].
- (68) Boucher, OP. CIT., pp. 74, 81, 153; Charlevoix, OP. CIT., p. 389; Kalm, OP. CIT., p. 576; La Potherie, HIST. DE L'A., p. 8. [B-6].
- (69) Boucher, OP. CIT., pp. 51, 81-87; Kalm, OP. CIT., pp. 581-582.
- (70) Boucher, OP. CIT., pp. 39-53; Charlevoix, OP. CIT., pp. 251, 422; Kalm, OP. CIT., pp. 546-547, 581-582; RAPOQ (1944-45), p. 278.
- (71) Vallée, UN BIOLOGISTE CAN. MICHEL S., pp. 59-73, 91, 97-106, 124, 125, 132-133. [B-14].
- (72) Lamontagne, LA CONTRIBUTION SCIENTIFIQUE DE LA GALISSONNIÈRE, RHAF. XIII, 4 mars 1960; pp. 509-512, 515, 521. [B-34].
- (73) Eccles, LA SOC. CAN. SOUS LE RÉG. FRANÇAIS, p. 39. [B-16].

- (74) Se nomme professionnel celui qui a reçu un enseignement supérieur, RAPQ, (1922-1923), "LES CHIRURGIENS, MÉDECINS, ETC. DE MONTRÉAL, SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS", par E.-Z. Massicotte, pp. 131-155./p. 131.
- (75) IBIDEM, p. 131.
- (76) A. Roy, LES LETTRES, p. 31. [B-13]; Trudel, INIT. À LA N.F., p. 283. [B-20].
- (77) Eccles, OP. CIT., p. 44. [B-16]; A. Roy, OP. CIT., p. 29. [B-13].
- (78) A. Roy, OP. CIT., p. 29.
- (79) M. Lescaobot, HISTOIRE DE LA N.F., p. 546, cité par Jean Palardy dans l'Introduction, LES MEUBLES ANCIENS DU CANADA FRANÇAIS.
- (80) Charles Blanc, GRAMMAIRE DES ARTS ET DU DESSIN, p. 6, cité par A. Roy dans LES LETTRES, LES SCIENCES ET LES ARTS AU CANADA, p. 152.
- (81) Charles Blanc, GRAMMAIRE DES ARTS ET DU DESSIN, p. 168.
- (82) ---, LES ARTS AU CANADA, p. 11-13, 18. [B-26]; Eccles, LA SOCIÉTÉ CANADIENNE, p. 52-53. [B-16].
- (83) M. de l'Incarnation, ÉCRITS SPIRITUELS, p. 179. [B-29]; Palardy, LES MEUBLES ANCIENS DU CANADA FRANÇAIS, p. 7-27, 181, 363, 378. [B-31].
- (84) Palardy, IBID., p. 43.
- (85) IDEM, prés.
- (86) J. Soucy, dans PROFIL DE LA SCULPTURE QUÉBÉCOIS, XVIIe-XIXe SIÈCLES, 1969, p. 5. [B-32].
- (87) Marius Barbeau, "LES LE VASSEUR, MAÎTRES MENUISIERS, SCULPTEURS ET STATUAIRES, Arch. de folk. III, pp. 35-49. [B-42]; A. Roy, LES ARTS AU CANADA, p. 26. [B-26]; Trudel, INITIATION À LA NOUVELLE-FRANCE, p. 287. [B-20].
- (88) HUGUES POMMIER: prêtre, missionnaire, peintre et portraitiste né vers l'année 1637 au sud-ouest de Paris, et décédé en France en 1686. À Québec au printemps de 1664, "Il se piquait de peinture, faisait beaucoup de tableaux; personne ne les goûtait", écrit Louis Bertrand de Latour, [...]. Peint de 1665-1672. Fait les portraits: Martyre des missionnaires jésuites, Mère Catherine de Saint-Augustin, Marie de l'Incarnation, (DICT. BIO., vol. 1, 564). JEAN PIERRON, S.J.: Il arriva à Québec, le 27 juin 1667. Il séjourna de 1667 à 1674, entre autres parmi les Agniers. Il fit sur ces Indiens une grande impression par son talent pour le dessin et la peinture. Il repartit pour la France en 1678 (DICTIONNAIRE BIOG. DU CANADA, vol. I (1000 à 1700), PUL, 1966, p. 560).
- (89) A. Roy, LES ARTS AU CANADA, p. 16, 17 [B-26]; p. 57, vol. II; Morisset, PEINTRES ET TABLEAUX, "LES ARTS AU CANADA FRANÇAIS" [B-12]; Trudel, INITIATION À LA NOUVELLE-FRANCE, p. 287. [B-20].
- (90) Morisset, OP. CIT., Vol. II: 59. [B-12].
- (91) IBIDEM, 56, 70. [B-12].
- (92) A. Roy, LES ARTS AU CANADA, p. 21-22. [B-26].
- (93) Claude François dit FRÈRE LUC, récollet, peintre et architecte, né dans la ville d'Amiens, en Picardie, mai 1614, décédé à Paris, en 1685. [...] À Québec, le 18 août 1670 (DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA, vol. I (1000 à 1700), PUL 1966), p. 321-322.
- (94) G. Filteau, LA NAISSANCE D'UNE NATION, 1937, p. 104. [B-21]; H. Kallmann, "MUSIC IN NEW-FRANCE" dans A HISTORY OF MUSIC IN CANADA 1534-1914, p. 8, 16. [B-28]; A. Roy, LES LETTRES, p. 18. [B-13]; M. Trudel, INITIATION À LA NOUVELLE-FRANCE, p. 287. [B-20].
- (95) Filteau, 104; H. Kallmann, 20; A. Roy, 259; OP. CIT.
- (96) IDEM, p. 104. [B-21].
- (97) H. Kallmann, "MUSIC IN NEW FRANCE" dans A HISTORY OF MUSIC IN CANADA 1534-1914, p. 14. [B-28].
- (98) G. Filteau, OP. CIT., p. 104; A. Roy, LES LETTRES, p. 260; H. Kallmann, OP. CIT., p. 11. [B-21-13-28].
- (99) G. Filteau, IBIDEM.

## II

# LA BASSE SOCIÉTÉ VIT DE SON FOLKLORE

La haute société, plus instruite et plus en mesure de produire dans les sciences, les arts et les lettres, a son pendant dans la basse société: paysans et ouvriers des villes. Ils comprennent l'habitant, l'engagé, l'artisan, le journalier. Cette masse, la plus nombreuse, vit de son folklore en Nouvelle-France.

### A - DÉFINITION

Le folklore est un élément intrinsèque de la vie. Procédant du génie populaire, il exprime les mouvements et les modulations de la société. Avec le folklore, toute la vie du peuple traditionnel passe à l'étude: "greffier de l'itinéraire humain", [...] il enregistre tout: "la religion, les superstitions, les croyances relatives aux éléments, à la flore et à la faune, les métiers agricoles, marins, forestiers, les utiles et agréables, les fêtes, cérémonies et usages, la littérature orale et toute expression, en un mot, toute la vie populaire physique et spirituelle, privée et sociale"<sup>1</sup>. Souvenons-nous que tout élément folklorique reçoit la personnalité de l'individu qui l'interprète, s'incorpore aux moeurs d'une société et se perfectionne en s'étendant à la masse. Au Canada, les historiens ont oublié de nous dire "ce que faisaient colons, artisans, voyageurs, et de façon très précise, pourquoi et comment ils le faisaient, et ce qu'ils pendaient, et ce qu'ils disaient, et ce qu'ils chantaient"<sup>2</sup>.

S'en prenant aux historiens qui ont la "superstition du document écrit", Monsieur Luc Lacourcière leur reproche de plus d'avoir

"négligé le peuple pour la vedette", [...] "d'avoir oublié les influx obscurs, les liens vitaux de la tradition orale à laquelle tant de faits historiques doivent leurs raisons profondes et leurs motifs" [...]. "Le peuple, avec ses idées, ses sentiments, ses moeurs, ses faits et gestes, constitue une substance sans la pénétration de laquelle quantité de phénomènes historiques sont inexplicables"<sup>3</sup>.

Voulons-nous avoir une connaissance de la société en Nouvelle-France? Il nous faut convenir que l'étude de la réalité folklorique est absolument indispensable.

Si le folkloriste va à la foule sans nom, c'est pour une audition de la langue, du conte, de la légende, de la chanson et pour une observation des moeurs, des métiers et cela afin de connaître et de pénétrer l'âme populaire<sup>4</sup>.

## B - LANGUE

Avant de chanter, de danser, l'homme parle: c'est la première et la plus précieuse tradition, elle enveloppe la pensée et l'habille. Pour nous, la France s'est chargée de nous enseigner. La Potherie est positif dans ses impressions au sujet de la langue: "On parle ici parfaitement bien sans mauvais accent"<sup>5</sup>.

Avec la langue, se véhicule d'une génération à l'autre, la tradition orale. Dans le *GÉNIE DE LA LANGUE FRANÇAISE*, Dauzat écrit: "Notre langue, dont l'Île-de-France fut le berceau, était à l'origine une langue de cultivateur [...], langue de paysans, le français fut aussi de bonne heure une langue d'artisans"<sup>6</sup>.

Termes dialectaux pris au hasard: créature pour femme, cavalier pour amoureux, berlander, godendard, jaspiner; termes marins: traverser d'un bord de la rue à l'autre, aborder quelqu'un d'accostable ou virer de bord. Sont archaïques: acceptance, accoutumance, nuisance, doutance. Poudrerie, sucrerie, tuque, chantier, jarnigoine, achalant, magasinier, bataclan, brunante sont des canadianismes expressifs. Quelques particularités de la prononciation: i fait fret, vot père i peut, escandale, estatue, esquelette, suquierier (sucrier), beluet (bluet), tabelier (tablier)<sup>7</sup>.

Malgré tout on envie la Québécoise qui a "l'avantage de pouvoir causer souvent avec des personnes de la noblesse qui viennent chaque année de France sur les vaisseaux du roi"<sup>8</sup> (Kalm, *VOYAGES EN AMÉRIQUE*). Kalm passe encore ses impressions:

Everywhere the girls were alert and quick in speech and their manner rather impulsive; but according to my judgment and as far as I could observe, they were not as lustful and wanton as foreigners generally clim the French to be. They are some what free of speech, but indeed I believe them sufficiently restrained<sup>9</sup>.

## C - CARACTÈRE D'HOMME

Afin de connaître en profondeur la société, il serait intéressant d'analyser le caractère de l'homme et de la femme en Nouvelle-France. Charlevoix commence: "Gens plus respectables [...] par leur probité, leur candeur, la piété solide"<sup>10</sup>. Pour Peter Kalm l'accueil canadien est chaleureux:

The common man in Canada is more civilized and clever than in any other place of the world that I have visited. On entering one of the peasant's houses, no matter where, and on beginning to talk with the men or women, one is quite amazed at the good breeding and courteous answers which are received,

no matter what the question is. One can scarcely find in a city in other parts, people who treat one with such politeness both in word and deed as is true everywhere in the homes of the peasants in Canada<sup>11</sup>.

Les bonnes manières restent de mise car Montcalm écrit, le 17 février 1757, après un bal chez M. le chevalier de Lévis: "Il y a eu beaucoup d'attention dans les politesses"<sup>12</sup>.

De plus, les hommes sont industriels. Ils "manient tour à tour la cognée du défricheur, la grande hache ou l'ermiette du charpentier, le rabot du menuisier, le jabloire ou le paroir du tonnelier, alternant avec la charrue, la herse et le brise-mottes du cultivateur"<sup>13</sup>, remarque Léon Gérin. D. Dainville va plus loin:

Ils "fabriquent eux-mêmes leurs étoffes de laine et de lin; tissent ou tricotent leurs bonnets et leurs bas, tressent leurs chapeaux de paille, tannent les peaux destinées à leur fournir des souliers, et font de leurs propres mains le savon, le sucre et la chandelle dont ils ont besoin, ainsi que leurs charrues et leurs canots"<sup>14</sup>.

Vivant dans l'aisance, instruit et "industriel", le paysan se montrera indépendant et "indocile"<sup>15</sup>. Dainville parle de vanité:

Voilà leur grand mobile et le trait le plus marqué de leur caractère. Touchez avec adresse cette corde sensible, vous ferez d'eux ce que vous voudrez. La superstition règne encore dans le Canada. Les femmes, mieux élevées que les hommes et généralement plus instruites, y ont une grande influence. Le Canadien consulte toujours sa femme lorsqu'il s'agit d'affaires importantes et il est rare qu'il ne suive pas son avis"<sup>16</sup>.

Pour tracer le portrait de la femme, le même auteur précise: "Les villageoises françaises y sont jolies dans la jeunesse [...] elles perdent prématurément leur beauté; ce qu'il faut attribuer chez les uns et les autres à une vie trop laborieuse et à des occupations trop masculines"<sup>17</sup>. "Elles ont de l'esprit, de la délicatesse"<sup>18</sup>, note La Potherie.

Pour la femme, le même défaut que celui de l'homme; Champigny l'écrit en 1699: "Sans aymer le travail de durée et qui attache, les femmes ayment le faste et sont excessivement paresseuses aussy bien celles de la campagne que celles des villes"<sup>19</sup>. Une autre voit clair et cherche des remèdes, Mme de Vaudreuil; elle écrit au ministre, en 1709: "Il serait aussy nécessaire pour le bien du pays et pour occuper les femmes et les filles d'obliger les habitants de semer du chanvre et d'en fournir tous les ans une certaine quantité"<sup>20</sup>. les documents corroborent.

Les femmes savent mieux s'occuper de leurs toilettes. Eccles dit

bien: "importance excessive à leurs vêtements, mauvais pendant qui les entraîne à dissiper toute leur fortune pour s'habiller au lieu d'économiser. Elles ne veulent que le dernier cri"<sup>21</sup>. Montcalm, fin observateur, note dans son *JOURNAL*, au soir du 5 janvier 1757: "M. l'intendant a tenu un très grand état et y a donné deux très beaux bals, où j'ai vu plus de quatre-vingts dames ou demoiselles très aimables et très bien mises"<sup>22</sup>.

Dans ses créations artistiques vestimentaires, le peuple exprime aussi son tempérament, sa psychologie. Tout costume doit avoir une valeur représentative pour être utile et apporter une note de vérité. Il livre le personnage concret, il permet de fixer visuellement une situation, une époque précise.

Pendant que la bourgeoisie a conservé la perruque aux cheveux poudrés et les habits somptueux, d'autres délaissent vite l'habit français à cause du climat et de l'influence indienne. Ce sont les vêtements quotidiens qui contribuent à façonner la danse folklorique. En Nouvelle-France, on adopta les habitudes vestimentaires des Indiens; la jupe courte, les mocassins et le bonnet de laine sont des exemples. Tuque rouge à Québec, blanche à Trois-Rivières, bleue à Montréal pour être précis<sup>23</sup>.

Écoutons les observations vestimentaires de Kalm, le Suédois:

The woman in the country were usually a little better dressed than our women. They always had night-gowns, and the girls curled and powdered their hair on Sundays. During the week the men went about in their homes dressed much like the Indians, namely, in stockings and shoes like theirs, with garters, and a girdle about the waist; other wise the clothing was like that of other Frenchmen. The women in the country frequently had such shoes too, except on Sundays<sup>24</sup>.

Le Canadien veut du beau, du neuf, du commode. Tout Montréal est en fête à l'annonce de la visite de l'intendant Bigot, M. de Longueuil et sa suite font des dépenses exagérées; ce qui incite Mme Bégon à noter, le 11 décembre 1748: "Nous allons voir bien du brillant lorsque la Cour sera ici. Tout ce que je crains, c'est que ceux qui n'auront rien de neuf n'en soient malades de chagrin"<sup>25</sup>. Souci exagéré même à l'armée: "On serait tenté de croire, écrit Montcalm, après les propos avantageux des Canadiens, que le luxe vient des officiers français, ce sont les Canadiens qui renchérissent pour avoir leurs commodités"<sup>26</sup>.

## D - MANIFESTATIONS

Peuple à l'aise et bien vêtu, le peuple canadien aime se récréer. "Une gaieté sans contrainte anime les fêtes" [...] "Les canadiens de la

basse classe ont toute la gaieté qui distingue le peuple en France"<sup>27</sup>. En Nouvelle-France, on aime passionnément les jeux de hasard<sup>28</sup> et les réunions mondaines. Madame Bégon écrit tous les jours à son gendre; entre le 12 novembre 1748 et le 18 mars 1749, vingt-huit fois elle parlera de bals, de festivités<sup>29</sup>. La fête par excellence: le premier de l'an. Écoutons La Potherie:

"Le temps de l'Avent se passe avec beaucoup de piété. On se donne le premier jour de l'an des marques réciproques d'une amitié qui paraît si étroite, que c'est à qui se préviendra. C'est un mouvement si grand des gens de pied et des carioles pendant huit jours, qu'il semble que tout est en trouble. On passe le reste du temps fort agréablement jusques au Carême. La joye et le plaisir y régnaient il y a quelques années: On ne laisse pas de donner des repas magnifiques; il y en a qui se font avec cérémonie et beaucoup de circonspection..."<sup>30</sup>.

La langue a véhiculé un véritable corps de traditions, une culture traditionnelle pure, et, dépouillée d'artifices elle a livré la chanson "qui en dit plus long sur la psychologie des groupes et des temps que les traités compacts" (J. Folliet). Les vers de la chanson populaire canadienne sont les mêmes que ceux de la chanson française, ils nous parlent des thèmes toujours à la mode: "C'est la belle Française", "En passant par la Lorraine", "La destinée, la rose au bois", "À la claire fontaine", "Envoyons d'avant, nos gens!", "Le Canada est le plus riche domaine de la chanson populaire française"<sup>31</sup>, écrit Luc Lacourcière. "Trois beaux canards", chanson qui a 90 versions et 50 mélodies différentes. "Les contes et les légendes son représentés par quatre ou cinq cents pièces", écrit M. Marius Barbeau, dans la revue *CULTURE* (1941, II:10). Notre répertoire très vaste s'est constitué sous le régime français.

Les gens chantent pour le plaisir de chanter, avec la voix qu'ils ont, c'est le folklore. "Jolies voix"<sup>32</sup> dit La Potherie, "Voix mélodieuses"<sup>33</sup> note Montcalm. Avec le chant, même la haute société prend le temps qu'il faut... "Ils se mirent à table à midi et y ont resté jusqu'à onze heures du soir; ils y chantèrent si bien que les passants s'arrêtaient pour écouter"<sup>34</sup>. C'était le 18 décembre 1748.

La danse, tout comme la chanson, relie à la foule anonyme des ancêtres et permet de partager une quantité de biens, de forces restées inactives et d'entrer dans la mentalité des choses. Le plus humain des arts, la danse est révélation et langage. Nommée populaire, elle n'a d'autre but qu'elle-même; son originalité, sa dignité: "exercice inutile". Le folklore populaire est ainsi nommé s'il désigne le folklore né du peuple et qui plaît au peuple.

Observant la société canadienne, La Potherie a bel et bien écrit: "disposition à danser"<sup>35</sup>. Haute et basse société la possèdent. Dans le

premier cahier de la *CORRESPONSANCE DE MADAME BÉGON* nous lisons en date du 12 novembre 1748: "Mater et Tilly [...] sont revenues [...] très enthousiasmées des plaisirs de Québec où M. l'intendant fait danser à toute main"<sup>36</sup>.

Montréal fait sa large part dans la fréquence des réunions:

Le croiras-tu, cher fils, que cette dévote Mme Verchères a fait danser toute la nuit dernière. Nos prêtres vont joliment prêcher: le jour de la Notre-Dame, dans l'Avent, donner le bal! Ce qu'il y a de beau, c'est que demain, il y en a un chez Mme Lavaltrie, après-demain chez Mme Bragelogne<sup>37</sup>. Voilà de quoi désespérer M. le curé. Le 9 décembre 1748.

Deux jours plus tard, après avoir nommé les invités, Mme Bégon conclut: "tout cela ne fait plus qu'un rond"<sup>38</sup>. Mal contagieux que celui de la danse, le gendre peut lire encore: [...] Les nouvelles sont aujourd'hui que tout le monde apprend à danser. On s'efforce à bien faire pour briller au bal que l'on espère que M. Bigot donnera ici. [...] "On peut dire que M. Bigot occasionne bien de la dépense, car il n'y a point assez de maîtres pour tous ceux qui veulent apprendre à danser"<sup>39</sup>.

Toute oeuvre du terroir a un langage qui livre les trésors de la vie intérieure de celui qui l'a faite: c'est une graphologie, instrument de démonstrations. Elle est un lien entre la pensée et la vie courante consciente qui entoure. Toute production folklorique en Nouvelle-France est un assez fidèle écho des idées qui l'on produite. Elle reflète la vie intellectuelle et la transformation de la société.

- 
- (1) Luc Lacourcière, "LE FOLKLORE ET L'HISTOIRE", dans les ARCHIVES DE FOLKLORE, PUL, no 1, 1946, p. 21. [B-41].
  - (2) Luc Lacourcière, "LE FOLKLORE ET L'HISTOIRE" dans les ARCHIVES DE FOLKLORE, PUL no. 1, 1946, p. 21. [B-41].
  - (3) IDEM, *IBID.*, p. 19.
  - (4) *IBIDEM*, 20-24.
  - (5) La Potherie, *HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE*, p. 279. [B-6].
  - (6) Dauzat, *GÉNIE DE LA LANGUE FRANÇAISE*, cité par Daviault, Pierre. *LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA* dans LES ARTS, LETTRES ET SCIENCES AU CANADA. 1949-51, p. 28. [B-27].
  - (7) P. Daviault, "LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA", dans Les Arts, p. 27-32.
  - (8) Kalm, *VOYAGES EN AMÉRIQUE*, cité par Salone, *LA COLONIE DE LA NOUVELLE-FRANCE*, p. 214. [B-19].
  - (9) Kalm, *THE AMERICA OF 1750*, p. 558. [B-4].
  - (10) Charlevoix, *HISTOIRE ET DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE-FRANCE*, p. 319. [B-3].
  - (11) Kalm, *IBIDEM*.
  - (12) J.R. Casgrain, *JOURNAL DU MARQUIS DE MONTCALM*, p. 154. [B-2].
  - (13) L. Gérin, *AUX SOURCES DE NOTRE HISTOIRE*, p. 258. [B-18].
  - (14) D. Dainville, *BEAUTÉS DE L'HISTOIRE DU CANADA*, p. 482-483. [B-15].
  - (15) G. Frégault, *LA SOCIÉTÉ CANADIENNE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS*, p. 12. [B-17].

- (16) D. Dainville, BEAUTI=S DE L'HISTOIRE DU CANADA, p. 483. [B-15]
- (17) IBIDEM.
- (18) La Potherie, HISTOIRE DE L'AMI=RIQUE SEPTENTRIONALE, p. I: 279. [B-6].
- (19) Eccles, LA SOCIÉTÉ CANADIENNE, p. 77. [B-16].
- (20) RAPQ (1942-1943), Resumé d'une lettre de Mme de Vaudreuil au Ministre, 1709, p. 416. [B-7].
- (21) Eccles, LA SOCIÉTÉ CANADIENNE, p. 59.
- (22) Casgrain, JOURNAL DU MARQUIS DE MONTCALM, p. 145. [B-2]; Filteau, LA NAISSANCE D'UNE NATION, p. 49. [B-21].
- (23) Eccles, LA SOCIÉTÉ CANADIENNE SOUS LE RÈGIME FRANÇAIS, p. 59, 65, 80. [B-16].
- (24) Kalm, THE AMERICA OF 1750 TRAVELS IN NORTH AMERICA, p. 58. [B-4].
- (25) Mme Begon, RAPQ (1934-1935), p. I: 15, " LA CORRESPONDANCE DE MADAME BI-GON", pp. 1-227. [B-7].
- (26) Casgrain, JOURNAL DU MARQUIS DE MONTCALM, p. 158. [B-2].
- (27) Dainville, BEAUTI=S DE L'HISTOIRE DU CANADA, p. 483, 484. [B-15].
- (28) Casgrain, JOURNAL DU MARQUIS DE MONTCALM, p. 173, 325. [B-2].
- (29) RAPQ (1934-1935), premier et deuxième cahiers de la CORRESPONDANCE DE MADAME BI-GON, pp. 5-48. [B-7].
- (30) La Potherie, HISTOIRE DE L'AMI=RIQUE SEPTENTRIONALE, p. 278. [B-6].
- (31) Luc Lacourcière, ARCHIVES DE FOLKLORE, PUL, 11:8.
- (32) La Potherie, HISTOIRE DE L'AMI=RIQUE SEPTENTRIONALE, I: 279. [B-6].
- (33) Casgrain, JOURNAL DU MARQUIS DE MONTCALM, 329. [B-2].
- (34) RAPQ (1934-1935), 1:17. [B-7].
- (35) La Potherie, HISTOIRE DE L'AMI=RIQUE SEPTENTRIONALE, 1:279. [B-6].
- (36) RAPQ (1934-1935), 1:5 [B-7].
- (37) IBIDEM, 14.
- (38) IBIDEM, 15.
- (39) RAPQ (1934-1935), 1:18, 21. [B-7].

## CONCLUSION

À la suite de cette étude où nous avons dépouillé des extraits de sources et confronté des témoignages secondaires, nous pouvons conclure qu'il y a eu une vie intellectuelle en Nouvelle-France. Faible au tout début, elle est allée avec plus d'assurance vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le Canadien, habitué aux luttes rudes pour la vie, a toujours hésité à pousser plus avant dans les choses intellectuelles. En homme pratique et industriel, il se porta vers l'urgent, le plus pressé. Un niveau de vie respectable et une volonté chancelante lui ont tout de même fait acquérir une instruction relativement élevée, ce qui est extraordinaire pour l'époque.

Au rythme de l'accroissement démographique, les besoins intellectuels augmentent. Pour les satisfaire, on construit des écoles: vingt-quatre à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, plus de quarante vers 1760 et cela pour cent douze paroisses<sup>40</sup>, c'est dire que le Canadien a le goût de l'instruction. Pour la réalisation de ses aspirations culturelles, il a sa tête, ses reins et son coeur. La société n'est pas ignare et l'élite est assez cultivée pour le temps.

Société normalement organisée, elle évolue lentement sous la direction d'une autorité militaire consciente de ses prérogatives. Le Canadien tout en étant indépendant manquera nécessairement d'initiative. Le domaine économique échappe à la basse société et les profits croissants sont pour la haute bourgeoisie commerçante.

L'apport des sciences et des arts a été faible et à caractère d'emprunt. Sous le régime français, il a existé quand même, mais à l'état embryonnaire. Profondément religieux et pratiques, les artistes font de l'utilitaire au service de l'Église. Avec la littérature et les arts, le peuple a participé à la vie française dans ce qu'elle a de plus profondément humain.

Tous les témoignages n'abondent pas dans le même sens. Des antithèses peignent le caractère du Canadien et de son épouse: hospitalier et suffisant, industriel et apathique, laborieux et paresseux, toujours il reste soucieux de vivre au-dessus de ses moyens par vanité.

"Dans l'art artisanal, il demeure encore beaucoup de pensée, écrit Jean Guitton, la peinture et le dessin sont des calculs qui s'ignorent". C'est pour cela que nous n'avons pas craint d'avancer que la basse société vit de son folklore. Le peuple, la masse sans nom, qui n'écrit pas, qui ne livre pas de document, produit à sa façon, de l'intellectuel.

Très intéressé à ses occupations, à son métier et à ses

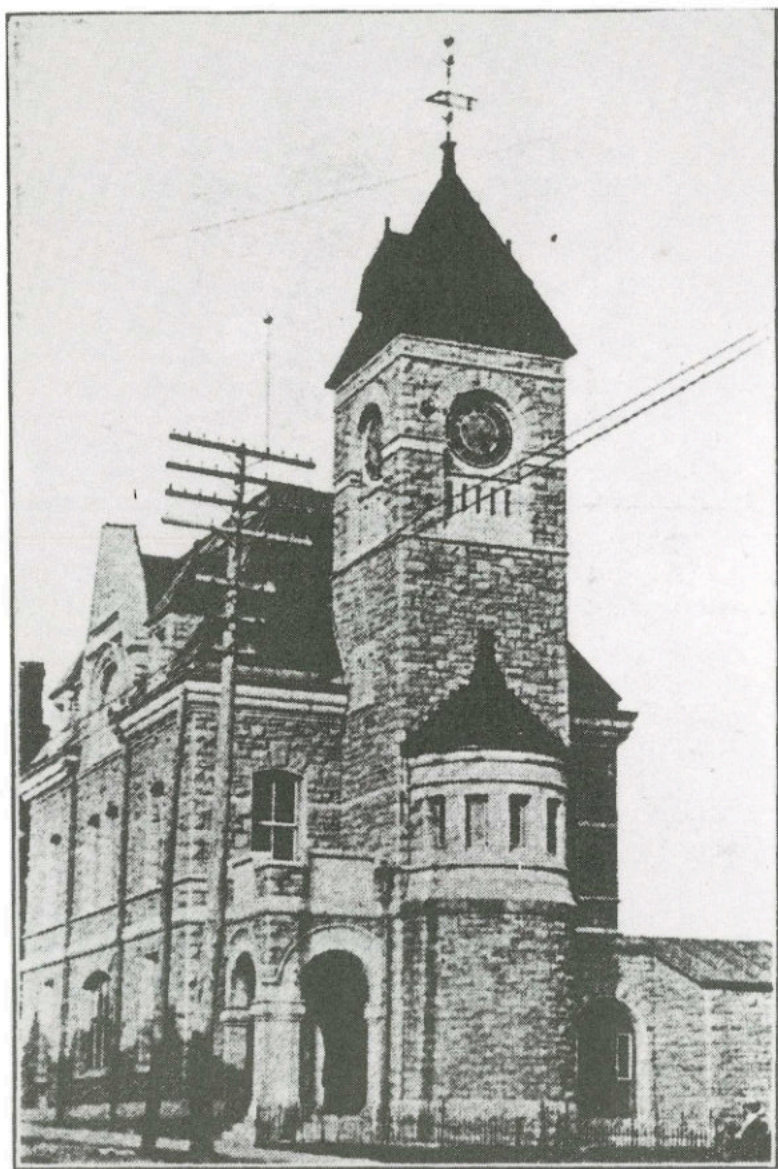
traditions, avec une sympathie jamais compromise, le paysan canadien est un connaisseur de tout ce qui touche la culture populaire du Canada fran;;ais.

Il y a eu une vie intellectuelle en Nouvelle-France: la haute societe a vecu de son savoir tandis que la basse a vecu de son folklore.

---

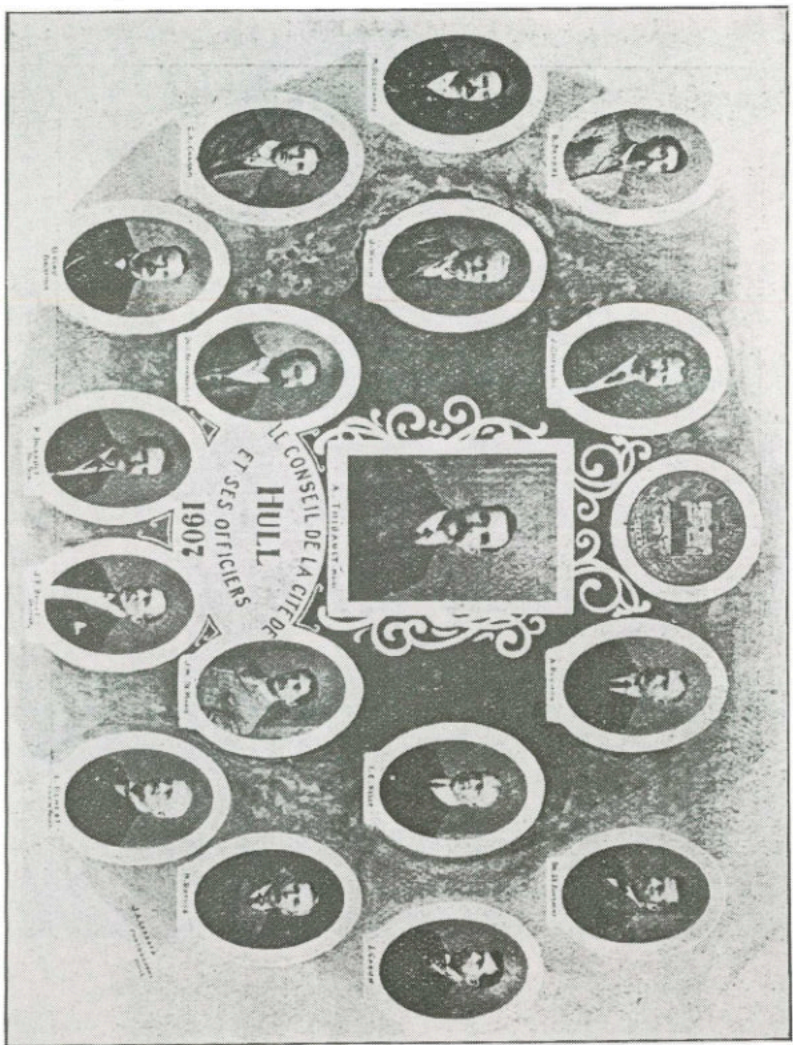
(40) Groulx. LE FRANQAIS AU CANADA. 9. [B-22).

Rejane Thibault



Ancien Hôtel des Postes de Hull construit après le grand feu de 1900.

- 1- D. Savard
- 2- J. Chevalier
- 3- A. Rochon
- 4- Dr. E.J. Fontaine
- 5- M. Deschamp
- 6- J. Walsh
- 7- A. THIBAUT, MAIRE
- 8- T.J. Kelly
- 9- J. Caron
- 10- C.K. Graham
- 11- DR. URGEL ARCHAMBAULT
- 12- J.W. Ste-Marie
- 13- H. Dupuis
- 14- U. Viau
- 15- P. Thibault
- 16- J.F. Bout
- 17- I. Genest





Droits réservés par la Société historique de l'ouest du Québec Inc. Dépôt légal, 4ième trimestre 1983. Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque du Canada.

*Asticou*, Cahier nos 1 et 2 (deuxième impression): \$1.00  
*Asticou*, Cahiers nos 3-8: \$1.00 chacun.  
*Asticou*, Cahier no 9: \$2.00.  
*Asticou*, Cahier double nos 10-11:

"La presse québécoise et hulloise d'expression française" \$2.00.

*Asticou*, Cahier no 12

"Buckingham 1906" (deuxième impression): \$2.00.

*Asticou*, Cahier no 13: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 14: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 15: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 16: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 17: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 18: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 19: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 20: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 21: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 22: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 23: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 24: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 25: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 26: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 27: \$2.00

*Asticou*, Cahier no 28: \$2.00

Edgar Boutet, *85 ans de théâtre à Hull*, Hull, S.H.O.Q., 1968, \$3.00.

Edgar Boutet, *Le Bon vieux temps à Hull*, Tome I, Hull, Éditions Gauvin, 1971, 165 p.: \$3.00.

N.B.: - Tous les prix indiqués ci-dessus sont sujets à changement sans autre préavis.

- Également disponible en série complète (1 à 21) pour \$30.00.

Jacques Gouin, *William Henry Scott ou le destin romanesque et tragique d'un rebelle de 1837*, Hull, S.H.O.Q., 1972, (nouv. éd. augm. d'un chapitre inédit, Hull, S.H.O.Q., 1980, 40 p. \$3.00)

Edgar Boutet, *Le Bon vieux temps à Hull*, Tome II, Hull, Éditions Gauvin, 1974, 90 p.: \$3.00.

Edgar Boutet, *Le Bon vieux temps à Hull*, Tome III, les Éditions Gauvin, Hull, 1975, 76 p.: \$3.00.

Guillaume Dunn, *Les Forts de l'Outaouais*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 168 p.: \$4.95.

Jacques Gouin, *Antonio Pelletier: la vie et l'oeuvre d'un médecin et poète méconnu (1876-1917)*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 202 p.: \$7.95.

Jacques Gouin, *Lettres de guerre d'un Québécois (1942-1945)*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 343 p.: \$9.95.

Guillaume Dunn, *La Patrie de baggataoué*, Montréal, Éditions du Jour, 1975, 102 p.: \$5.95.

Joseph Jolicoeur, *Histoire anecdotique de Hull*, Hull, S.H.O.Q., 1977, 100 p.: \$3.50.

Joseph Jolicoeur, *Histoire anecdotique de Hull*, Tome II, Hull, S.H.O.Q., 1979, 117 p.: \$4.00.

Nota: Toutes ces publications sont en vente au siège social de la S.H.O.Q., C.P. 1007, Place du Portage, Hull, Québec J8X 3Z2 et dans toutes les bonnes librairies.



\$2.00 dollars